

PUBLIÉ LE 04/05/2020 - MIS À JOUR LE 13/10/2020

L’ANSM met en garde contre les produits présentés sur Internet comme des solutions à la COVID-19, dont l’Artemisia annua

-

Nous mettons en garde toute personne souhaitant acheter des produits vendus sur Internet présentés comme pouvant guérir ou prévenir l’infection à COVID-19. Nous avons par exemple constaté des messages portant sur l’Artemisia annua et ses supposées vertus thérapeutiques. Au-delà d’un risque d’inefficacité, le recours à ce type de produits en automédication peut présenter un danger pour la santé.

Nous rappelons que la mise en vente de produits de santé sur Internet est strictement réglementée. Seul le circuit des pharmacies d’officine et de leurs sites Internet autorisés pour la vente en ligne de médicaments, régulièrement contrôlés par les autorités sanitaires, apportent des garanties sur les médicaments achetés. La qualité et la sécurité des médicaments achetés sur un site non autorisé ne sont pas garanties, des médicaments falsifiés (faux médicaments, ou faussement étiquetés) ou contrefaits peuvent y être proposés. Ces produits sont présents en grand nombre sur Internet.

L’Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu’environ 50% des médicaments vendus sur Internet sont des médicaments falsifiés (médicaments contrefaits, médicaments non autorisés…).

Recommandation importante

Il ne faut jamais acheter de produits à visée thérapeutique sur des sites non autorisés, au risque de mettre en danger sa santé : les sites autorisés pour la vente en ligne de médicaments sont disponibles sur le site du Conseil de l'Ordre National des Pharmaciens.

Cette mise en garde concerne entre autres les produits à base de plantes, notamment la plante *Artemisia annua* ou Armoise annuelle, qui est présentée comme une solution thérapeutique ou préventive de l’infection, sous forme de plante sèche, décoction, tisane ou gélules. Ces allégations sont fausses et dangereuses : elles pourraient retarder une prise en charge médicale nécessaire en cas d’infection confirmée. En effet, les produits à base d’*Artemisia annua* n’ont jusqu’alors pas fait la preuve de quelconques vertus thérapeutiques. Nous rappelons que cette plante a auparavant fait l’objet du même type de message sur de prétendues vertus thérapeutiques contre le paludisme. Là encore, la preuve de son efficacité n’a pas été démontrée et des personnes en ayant pris ont développé des formes graves de paludisme lors d’un séjour à l’étranger. Nous avions dans ce cadre interdit à plusieurs opérateurs de commercialiser des produits contenant de l’*Artemisia annua* en 2015 et 2017.

Conduite à tenir

- Si vous souhaitez vous protéger contre la COVID-19, respectez les gestes barrières.
- Si vous pensez avoir des symptômes de la maladie, contactez votre médecin. De manière générale, nous recommandons aux patients d’éviter l’automédication devant tout symptôme évocateur d’une infection COVID-19 (toux, associée à de la fièvre, difficultés respiratoires, douleurs musculaires, perte de goût et/ou d'odorat).
- Si vous souhaitez acheter des médicaments en ligne en toute sécurité, consultez notre dossier Vente en ligne de médicaments .
- Pour en savoir plus sur les médicaments dans le contexte de la COVID-19, consultez les réponses d’experts de la Société française de pharmacologie et de thérapeutique

Décision de Police Sanitaire du 18/02/2015

Décision de Police Sanitaire du 22/04/2015

Décision de Police Sanitaire du 11/04/2017



COVID-19 - Médicaments et dispositifs médicaux - OLD

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 26/05/2020 - MIS À JOUR LE 13/10/2020

COVID-19 : l’ANSM souhaite suspendre par précaution les essais cliniques évaluant l’hydroxychloroquine dans la prise en charge des patients

INNOVATION
ESSAIS CLINIQUES



PUBLIÉ LE 15/07/2020 - MIS À JOUR LE 12/10/2020

COVID-19 : octroi d’une ATU de cohorte pour le médicament remdesivir, afin que les patients puissent continuer à en bénéficier en France

INNOVATION
ACCÈS DÉROGATOIRE



PUBLIÉ LE 12/06/2020 - MIS À JOUR LE 16/03/2021



PUBLIÉ LE 21/04/2020 - MIS À JOUR LE 13/10/2020

Usage des médicaments de ville en France durant l’épidémie de Covid-19 : point de situation à la fin du confinement

SURVEILLANCE
PHARMACO-ÉPIDÉMIOLOGIE

Usage des médicaments en ville durant l’épidémie de COVID-19 : point de situation sur les deux premières semaines du confinement

SURVEILLANCE
PHARMACO-ÉPIDÉMIOLOGIE